



COMMUNIQUÉ de l'agence sur les drogues de l'UE à Lisbonne

26 JUIN: JOURNEE INTERNATIONALE CONTRE L'ABUS ET LE TRAFIC DE DROGUES

La part de marché de l'herbe de cannabis augmente parallèlement à l'accroissement de la production domestique, indique l'agence sur les drogues de l'UE (OEDT)

(26.6.2012, LISBONNE) «La part de marché de l'herbe de cannabis augmente en Europe, aux dépens de celle de la résine de cannabis». Telle est l'information qui ressort de la première analyse détaillée de la **Production et des marchés du cannabis en Europe**, publiée ce jour par l'**agence sur les drogues de l'UE (OEDT)** pour marquer la **Journée internationale contre l'abus et le trafic de drogues** ⁽¹⁾. Le rapport fait état d'un marché du cannabis en «évolution constante» et présente comment l'Europe, un marché grand consommateur de cannabis, est désormais également un important producteur domestique de cette drogue illégale, la plus populaire sur son territoire. Le rapport documente aussi le large éventail de produits proposés à la vente et démontre comment l'augmentation de la cultivation de l'herbe de cannabis à l'intérieur des frontières de l'Europe est de plus en plus lié à des dommages collatéraux comme une violence et une criminalité accrues.

Plus de 78 millions d'Européens (15–64 ans) ont expérimenté le cannabis et environ 9 millions de jeunes Européens (15–34 ans) en ont consommé au cours du dernier mois. Cela représente un marché considérable, qui a fortement évolué. Selon le rapport, en termes de taille et de sophistication, le marché européen du cannabis est aujourd'hui très différent de celui des années 1960, lorsque l'importation était principalement le fait «d'amateurs et de passionnés». Le rapport explique comment les profits potentiels ont fait du commerce de cannabis une activité centrale des organisations criminelles et une activité souvent liée au trafic d'autres substances (par ex. la cocaïne).

Cela ne veut pas dire pour autant que les organisations criminelles soient en charge de la production de cannabis. Le rapport détaille les nombreuses catégories de cultivateurs de cannabis existant aujourd'hui ainsi que leurs diverses motivations (sociale, commerciale, etc.).

«Une des principales évolutions ayant des répercussions sur le marché moderne du cannabis est tout simplement l'ampleur qu'a pris ce marché», déclare **Wolfgang Götz, directeur de l'OEDT**. «Aujourd'hui, quel que soit l'endroit où vous vivez en Europe, du cannabis est probablement acheté ou vendu à une relative proximité. Les infractions liées au cannabis constituent la majorité des infractions liées à la drogue signalées dans l'UE. Environ 700 tonnes d'herbe et de résine de cannabis sont saisies chaque année en Europe. Nonobstant, quasi tous les pays de l'UE déclarent maintenant être concernés par la culture domestique de cannabis, une évolution qui a ses conséquences en termes de santé publique et de sécurité. Le rapport que nous publions aujourd'hui réunit les données les plus récentes pour offrir une analyse approfondie de la production et des marchés du cannabis en Europe.»

Les deux principaux produits fabriqués à partir de cannabis cultivé illégalement sont l'herbe de cannabis («marijuana») et la résine de cannabis («haschich»). Ces produits se subdivisent toutefois en plusieurs sous-catégories présentant différents composants et effets.

Au sujet de la complexité du marché actuel du cannabis, le rapport indique: «C'est comme si nous analysions la consommation d'alcool, mais sans pouvoir faire la distinction entre la consommation de bière, de vin et de whisky».

Production domestique en hausse et substitution des importations

En Europe, la culture en intérieur est uniquement limitée par l'accès à l'électricité et à l'eau et des techniques sophistiquées (dont la culture hydroponique) sont souvent utilisées afin d'augmenter la quantité et la «qualité» (teneur en THC) du produit. Aujourd'hui 29 sur 30 pays qui soumettent des données à l'OEDT font l'état d'une culture d'herbe de cannabis sur leur territoire.

Le rapport relate une transformation spectaculaire du marché européen du cannabis au cours des deux dernières décennies, due à une tendance générale de «substitution des importations» (le remplacement des produits du cannabis importés par des produits cultivés à l'intérieur des frontières de l'Europe). L'analyse montre que dans deux tiers de l'Europe (soit 30 pays faisant rapport à l'OEDT; voir graphique 5.4), la consommation de cannabis est aujourd'hui dominée par les produits à base d'herbe (et par la résine importée pour le dernier tiers). Dans 10 de ces pays (**Bulgarie, République tchèque, Grèce, Lituanie, Luxembourg, Hongrie, Pologne, Slovénie, Slovaquie, Croatie**), l'herbe représente au moins 90% du cannabis consommé.

La **Belgique**, le **Danemark**, les **Pays-Bas**, la **Finlande** et le **Royaume-Uni** ont enregistré une forte hausse des niveaux de production domestique d'herbe de cannabis au cours des deux dernières décennies. Les données concernant le nombre de plantations de cannabis découvertes en Europe semblent indiquer une augmentation de la production domestique de cannabis dans la majorité des pays qui communiquent des données depuis 2004 (voir tableau 3.2).

Les défis considérables que posent les techniques de culture en intérieur ont conduit à développer plusieurs approches d'interdiction du marché fondées sur le renseignement, impliquant de nouvelles technologies et le partage des informations. Parmi les réponses innovantes décrites dans le rapport figurent les partenariats entre la police et les secteurs ayant un intérêt à empêcher la production domestique (par exemple, les fournisseurs d'électricité, les autorités responsables du logement). À noter également, l'émergence d'un secteur spécialisé proposant des services et des équipements (radars, caméras thermographiques) pour réduire l'offre de cannabis.

Toutefois, la répression semble encore fortement concentrée sur la consommation de cannabis, plutôt que l'offre (voir graphique 6.2). Le rapport révèle que dans 19 des 22 pays disposant de données suffisantes, la majorité des infractions liées au cannabis ont trait à la consommation, avec des proportions variant entre 51% et 96%.

La résine de cannabis importée et les «Big five» — Le Maroc demeure le principal fournisseur de l'Europe, mais les chiffres de production pourraient être sous-estimés

Le cannabis est la plante servant à la production de drogues illégales la plus cultivée au monde. Le rapport publié aujourd'hui décrit les cinq grandes régions (les «Big five») considérées comme les principales sources des produits de cannabis (principalement de la résine) importés en Europe. Ces régions sont l'**Afrique du Nord** (Maroc), l'**Asie du Sud-Ouest** (Afghanistan), les **Balkans** (Albanie), le **Moyen-Orient** (Liban) et l'**Afrique subsaharienne** (Afrique du Sud) (voir graphique 2.1).

«Bien que l'Europe soit un des plus grands et des plus riches marchés de consommation de résine de cannabis depuis plus de 30 ans, la production de résine de cannabis y est faible et pratiquement toute la consommation doit être importée de l'étranger», indique le rapport. Ce constat se reflète dans les données relatives aux saisies de cannabis. La quantité de résine de cannabis saisie en 2009, par exemple, était presque six fois supérieure à la quantité d'herbe de cannabis saisie (respectivement environ 600 tonnes et 100 tonnes).

Le **Maroc** occupe toujours le premier rang en tant qu'exportateur de résine de cannabis vers l'Europe, avec pour principales voies d'entrée l'**Espagne** et le **Portugal**. Certaines sources font état de fortes baisses de la production marocaine de résine de cannabis entre 2003 et 2009, mais des données européennes suggèrent une sous-estimation de la production actuelle au Maroc (tableaux 2.2 et 2.3).

(¹) L'OEDT marque cette Journée internationale par un événement organisé dans ses locaux pour la communauté diplomatique de Lisbonne et les autorités portugaises partenaires. Dans le cadre de cette Journée internationale, l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) dévoilera son *Rapport mondial sur les drogues 2012* et relancera le thème de sa campagne «Action mondiale pour des communautés en bonne santé et sans drogues».